

Conseil d'école du 16 Février 2017

RPI CONTIGNY-MONETAY SUR ALLIER

Enseignantes: Mme Dugne Angélique (PS/MS/GS et direction, Contigny), Mlle De Meerleer Nelly (CP/CE1/CE2 et direction, Monétay), Mme Marion Sandrine (CE2/CM1/CM2)

M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Douchet (excusé)

Personnel d'encadrement :

Contigny : Mme Granseigne Céline (ATSEM,excusée), Mme Jaumard Nadine (cantinière, excusée) aidée de Mme Naudot Victoria (excusée).

Monétay-sur-Allier : Mme Chéradame Karine (cantinière et responsable de l'accueil périscolaire), aidée de Mme Naudot Victoria (excusée)

Représentants des municipalités :

SIVOP : Syndicat Intercommunal à vocation pédagogique

Contigny : Mme Masquelet Dominique (maire), Mme Boucaud Gisèle (présidente du SIVOP), Mme Dufour (conseillère municipale).

Monétay-sur-Allier : M.Beylot René (maire), M.Faure (conseiller municipal,excusé), Mlle Bohat (secrétaire du SIVOP), Mme Fontaine, Mme Foveau.

Représentants des parents d'élèves : Mme Chatenet, Mme Delarrat, Mme Mangieu, Mme Schürmer, Mme Vantalon.

DDEN (Délégation Départementale de l'Éducation Nationale) :

Contigny : M.Génuillon, M.Dumont (excusés)

Monétay-sur-Allier : Mme Cartoux , M.Burlaud

Représentant du RASED (réseau d'aide spécialisée) : M.Nargeot (excusé)

Approbation du compte-rendu du 1^{er} conseil d'école

1- Effectifs et répartitions :

PS/MS/GS : 7/13/11 : 31 enfants
CP/CE1/CE2 : 10/4/6 : 20 enfants
CE2/CM1/CM2 : 6/10/7 : 23 enfants

Soit un total de 74 enfants dans l'ensemble du RPI.

2- Prévisions :

PS : 14 MS : 9 GS : 14 (37 en cycle1)

CP : 12 CE1 : 10 CE2 : 4 (26 en cycle 2)

CM1 : 12 CM2 : 10 (22 en cycle 3)

Soit un total de 85 enfants. Demande d'ouverture de classe.

Les maires des communes, le SIVOP et les représentants de parents d'élèves vont rédiger un courrier pour alerter M.Douchet de la hausse significative des effectifs.

3- Manifestations, sorties scolaires :

Contigny :

* Noël : vendredi 16 Décembre 2016 : repas offert par la cantine ; cadeaux du Père-Noël offerts par l'amicale ; goûter offert par la coopérative scolaire. Les enfants ont passé l'après-midi à la salle des fêtes de Contigny en attendant la venue du Père-Noël.

Remerciements à la cantine (repas), à l'amicale (cadeaux) et à la mairie pour le prêt gratuit de la salle des fêtes.

Monétay-sur-Allier :

* Noël : vendredi 16 Décembre 2016 : Repas offert par la mairie. Un jeu de piste a été organisé par les enseignants pour trouver les cadeaux. Ces derniers ont été initialement pris en charge par la coopérative de l'école puis finalement, l'amicale des parents financera leur achat. Le goûter a été offert par Karine dans le cadre des TAP.

Manifestations communes :

Vente de calendriers avec dessins des enfants : Bonne participation des familles.

Bibliobus : le lundi 6 Février

Manifestations à venir :

Carnaval : samedi 11 mars à Contigny, organisé par l'amicale des écoles.

Fête des écoles : samedi 1^{er} juillet 2017 à Contigny, organisée par l'amicale des écoles.

Voyages scolaires : A définir

Monétay-sur-Allier : - 28 Mars : prévention routière pour les CM1/CM2.

- 22 Mai : concert de jazz dans le cadre du festival Jazz dans le bocage.

4- Maintenance et besoins divers :

Contigny : - changement des gicleurs ou des robinets

Monétay-sur-Allier : - poursuivre le renouvellement des tables et des chaises

- ressemer de l'herbe ou de la pelouse sur le terrain dans la cour.

- réparer le meuble du vidéo projecteur

- contrôler les grillages de la cour (enfants griffés, blousons abîmés)

- prospecter pour un ordinateur portable avec Wifi pour l'utiliser avec le vidéo projecteur.

5- Questions diverses/ des parents d'élèves:

- transmettre le compte-rendu de chaque conseil d'école à chaque famille ; celui-ci sera diffusé à l'ensemble des parents ; concernant les prochains, ils seront transmis à la demande. Nous rappelons quel les comptes-rendus figurent sur les sites internet de chaque commune.

- privilégier des rendez-vous individuels avec les enseignantes plutôt que les réseaux sociaux ou groupes de gens devant les écoles.

- surveillance de la cour (muret à Contigny).

- rappel des horaires de l'école maternelle : ils figurent dans le cahier de liaison. Chaque parent est tenu de les respecter.

Signature :